



Une autre
voie vers
l'intégration :
**les centres
d'insertion
socioprofessionnelle**



Les centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) forment un secteur composé de plus de 150 opérateurs de formation agréés en Wallonie.

Le secteur forme chaque année près de 20.000 demandeurs d'emploi, à travers 400 filières de formation agréées : des métiers du bâtiment, à l'agriculture, en passant par le commerce, les métiers administratifs, l'alphabétisation et les programmes de développement personnel. Le secteur dispense plus de 5 millions d'heures de formation chaque année, soit plus que l'offre de formation professionnelle du Forem ; il s'adresse aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés et les plus fragilisés.

Si les CISP ne sont pas les seules institutions à travailler avec ce public, ils n'en ont pas moins un regard, une approche, et des méthodologies qui leur sont spécifiques.

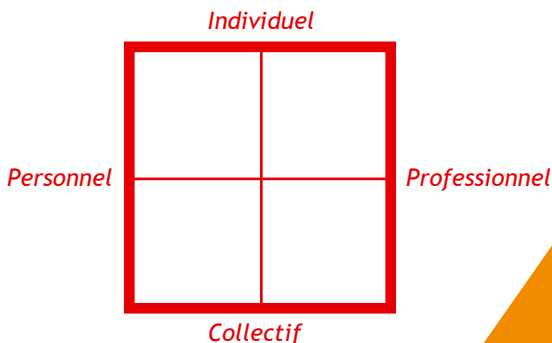
Le public que nous accueillons se caractérise par une absence de qualification certifiée et/ou une faible expérience professionnelle. Il peut présenter également des difficultés majeures sur le plan social, financier et de santé. Les échecs multiples sont, quant à eux, souvent la source de difficultés motivationnelles. Les personnes peuvent cumuler tout ou partie de ces problématiques.

Quels que soit nos cadres et programmes pédagogiques, ceux-ci sont **adaptés aux personnes** que nous accueillons. Notre approche se doit d'être **individualisée**.

Bien qu'individualisée, notre approche ne consiste pas en du « face à face » pur. Nous sommes, au contraire, amenés à miser sur le **groupe**, qui soutient et transforme.

Notre approche n'est pas non plus de type thérapeutique. Nous travaillons sur les ressources de la personne, pour développer chez elle le **pouvoir d'agir** sur sa condition et contribuer à son émancipation. C'est l'idée d'*empowerment* (de *capacitation* ou de *pouvoir d'agir*, en français).

Nos méthodologies se déclinent sur deux axes, qui peuvent être considérés comme deux curseurs. L'axe **personnel/professionnel** met en tension, d'un côté, les aspects relatifs à la personne, à ses problématiques sociales, de santé, et de l'autre, les compétences professionnelles. L'axe **individuel/collectif** illustre quant à lui la constante recherche d'équilibre entre les méthodologies individuelles d'une part, et collectives, d'autre part. C'est ainsi que nous recourons dans certains cas à des méthodologies individuelles pour traiter les aspects personnels, dans d'autres cas à des méthodologies collectives pour la professionnalisation, etc.





Par ailleurs, notre rôle peut être défini comme étant **intégrateur**. En effet, tant que la personne est chez nous, il y a une action intégratrice des différentes dimensions (professionnelle, sociale, personnelle, etc.) qui ne sont pas dissociées les unes des autres.

Une relation de **confiance** s'instaure progressivement avec le stagiaire, liée aux longues périodes d'intervention, au temps passé quotidiennement avec lui. Cela explique également que le public, présentant des risques de rechute importants, revient souvent chercher du soutien dans nos centres. Nous devenons un **lieu de ressources** important.

Notre rôle intégrateur implique également que nous nous inscrivons **dans une approche globale**. Elle implique d'une part, le travail en équipes multidisciplinaires, et d'autre part, l'intervention d'une multiplicité de **partenaires**.

CISP



Partenaires relais

Mise
en activité
sociale

Mise
à
l'emploi

Mise
en activité
personnelle

Mise
en activité
professionnelle

Public

Freins

Compétences
Motivation

Partenaires d'entrée

Emploi
Formation
qualifiante

Activité
sociale
Utilité
sociale

Activité
personnelle
et autonomie

Activité
professionnelle

Le secteur se caractérise également par la diversité des trajectoires empruntées par les stagiaires. Il n'y a pas de parcours linéaire d'insertion. La réalité est faite d'avancées, de reculs et de rechutes. Si l'objectif est d'amener les personnes vers l'emploi, les trajectoires sont faites d'une infinité d'autres succès et de réussites. On peut les regrouper en quatre domaines d'actions :

- **la mise en activité personnelle**, par laquelle la personne est amenée à assurer elle-même certaines activités personnelles et à gagner en autonomie, par exemple, se déplacer en transport en commun, suivre la scolarité de ses enfants, comprendre des tracts électoraux...
- **la mise en activité sociale**, qui amène la personne à mener une activité utile socialement et qui la met en relation avec d'autres individus, comme l'implication dans la vie de son quartier, l'aide apportée dans un club de sport...
- **la mise en activité professionnelle** aboutit à ce que l'on a appelé « l'emploi accompagné » : la personne travaille, mais dans le cadre d'un dispositif où elle bénéficie encore d'un encadrement, comme les « articles 60 »...
- **la mise à l'emploi** est le processus au terme duquel la personne est prête à travailler dans un emploi classique ou à entrer dans un processus de formation qualifiante.

Notre approche est donc singulière et nous sommes amenés sans cesse à nous réinventer. Cela tient à la diversité des parcours, à nos méthodologies, à nos résultats, qui ne peuvent être standardisés. Par conséquent, notre expertise se transmet bien souvent par la pratique et avec le temps.





Sur base des travaux
de la commission pédagogique de CAIPS,
menés en collaboration
avec l'Université de Liège.

Avec le soutien de la convention
cadre non marchand, et de l'Interfédération.

L'INTERFÉD
DES UNIVERSITÉS DE LIÈGE

Université
de Liège

